

# Bienvenue !

**Jeudi 12 mars 2015**  
**Mairie de La Charité-sur-Loire**

## **Bilan 2014 du service**



**Nouveaux besoins, nouvelles réponses**

# Rappel de l'origine du projet

2010 : **diagnostic réalisé** par le comité d'adaptation des modes de garde) sur les besoins non couverts sur le territoire (Ville, partenaires, parents, assistantes maternelles).



**Manque de solutions de garde** pour les parents qui travaillent en horaires atypiques : 5h30 à 8h00, 18h00 à 22h00, samedi, dimanche, jours fériés.

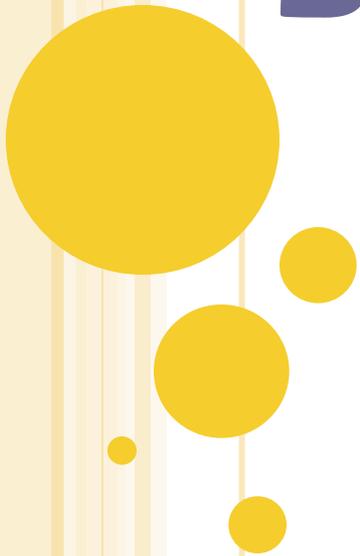


**Création du service Bébé Dom fin 2012** grâce à un fonds expérimental national obtenu par la CAF de la Nièvre.

**Un projet innové à La Charité qui a intéressé le Ministère .**



# Bilan quantitatif 2014



# Nombre de personnes touchées

Depuis la création du service  
(novembre 2012 à décembre 2014)

52 familles inscrites au service Bébé Dom



2188 interventions au domicile des parents



46 enfants de moins de 6 ans pris en charge

(71 enfants au total car les frères et sœurs de plus de 6 ans sont également pris en charge)

Sur l'année 2014 seule

38 familles inscrites en 2014



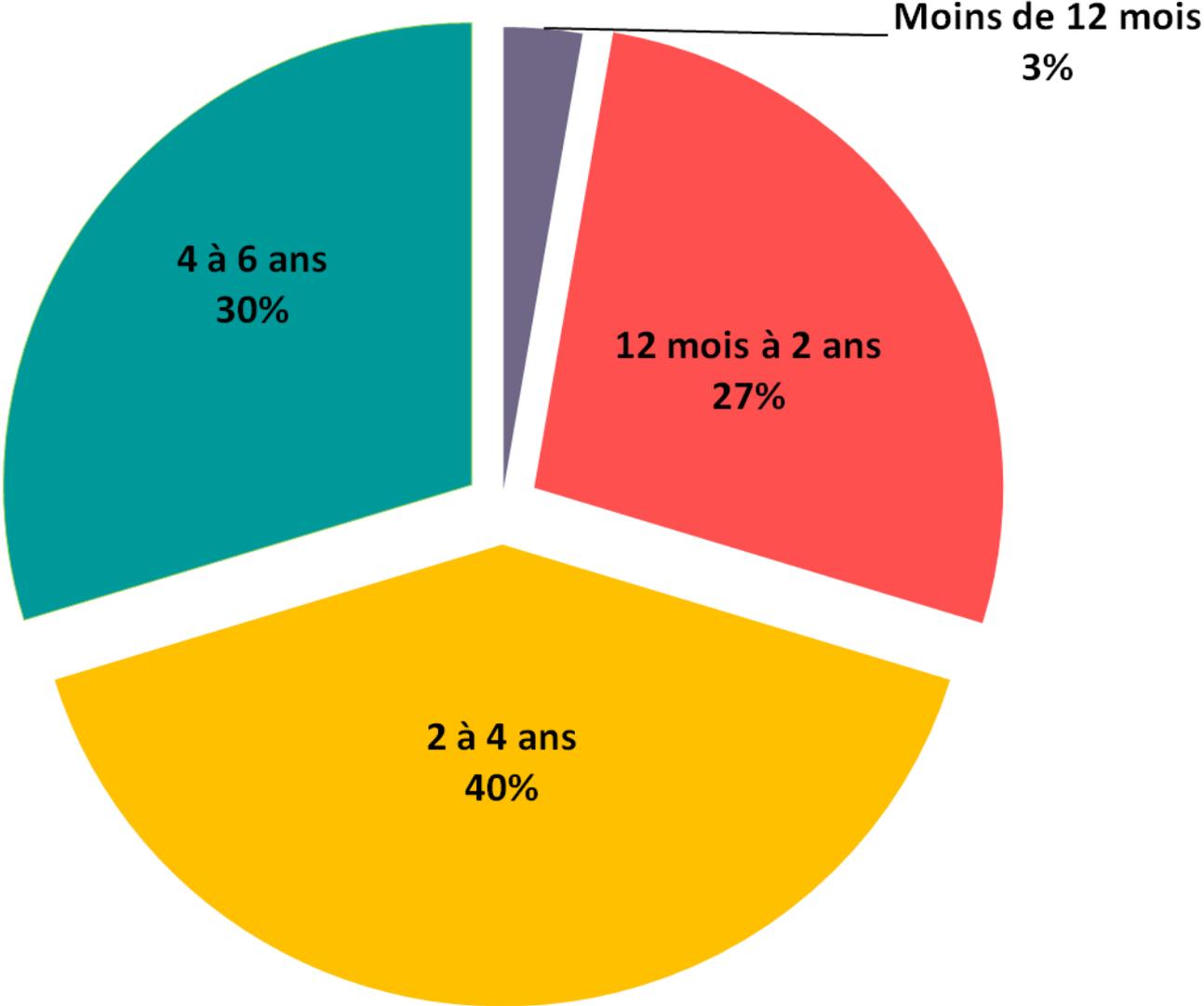
1123 interventions au domicile des parents  
en 2014



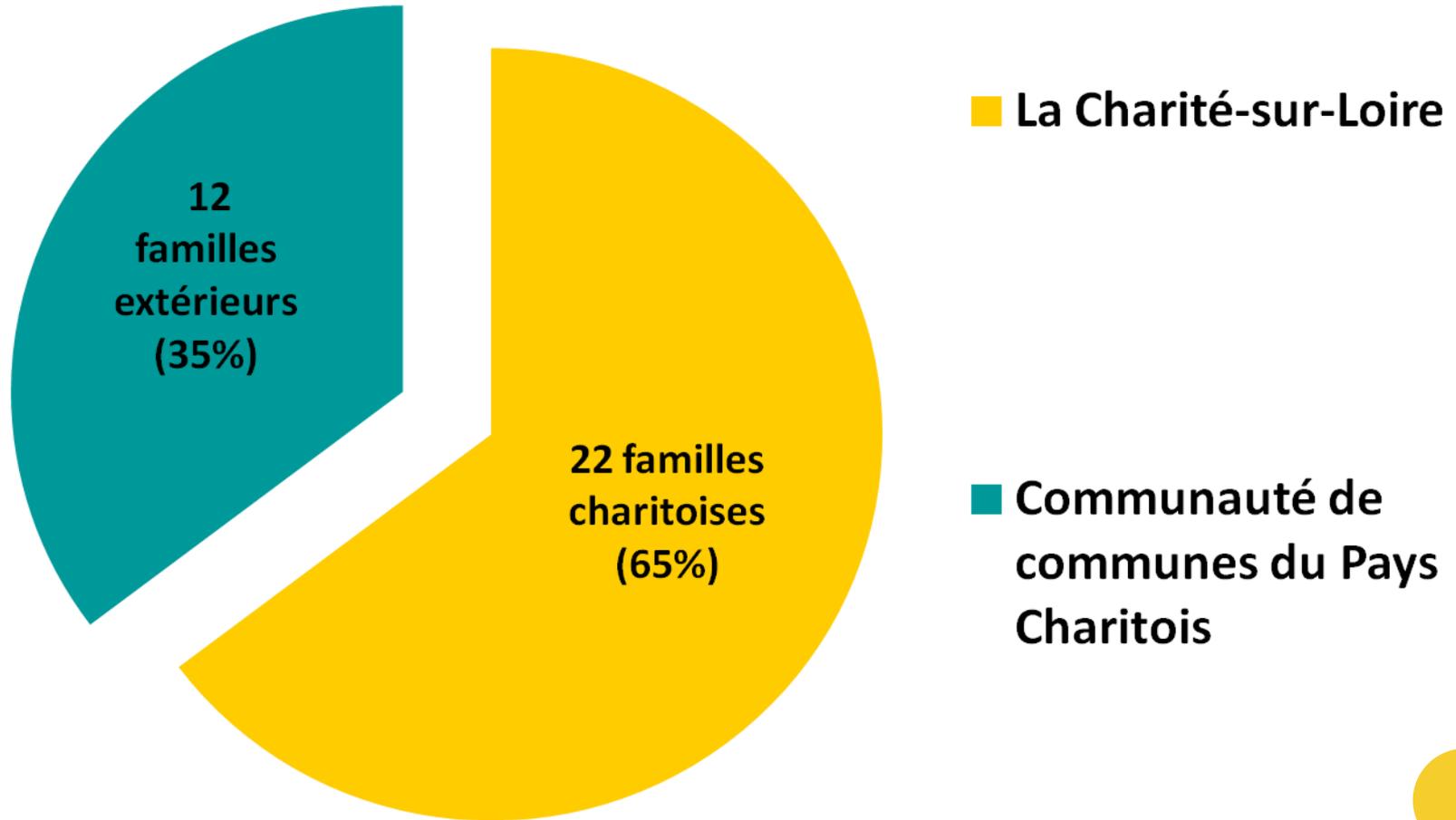
37 enfants de moins de 6 ans pris en charge  
en 2014

(57 enfants au total car les frères et sœurs de plus de 6 ans sont également pris en charge)

# Age des enfants pris en charge



# Origine géographique des familles utilisatrices



# Un service de plus en plus sollicité par les parents (de tout le territoire)

- La Ville a dû plafonner le nombre d'heures mensuelles d'utilisation du service aux familles, compte tenu de l'explosion des besoins.
- La Ville a dû limiter le service aux habitants des communes extérieures et ne pourra le maintenir sans participation de ces communes.
- Pour une maîtrise du budget, la Ville ne peut couvrir toutes les heures demandées à ce jour, estimées à 7 500 heures soit 33 % de plus.



# Un service accessible à tous financièrement

- Un tarif adapté à chaque situation familiale (revenus, nombre d'enfants,...) : barème national PSU famille fixé par la CNAF.  
En cas de fratrie, la prise en charge des enfants de plus de 6 ans est intégrée dans la prestation.
- **Tarif horaire minimum et maximum** (majoration de 20 % les extérieurs) :  
Pour 1 enfant à charge, selon revenus : 0.31 à 2.41 €  
Pour 2 enfants à charge, selon revenus : 0.25 à 1.92 €  
Pour 3 enfants à charge et +, selon revenus : 0.19 à 1.44 €
- **Tarif horaire moyen payé par les familles utilisatrices :**

2013	1.16 €
2014	1.06 €
2015	0.91 € (moyenne du 1 <sup>er</sup> trimestre)

➔ Le service touche des familles à revenus moyennement bas.



# Les familles utilisatrices ont en majorité un quotient moyen à faible

Revenus  
des plus  
faibles  
au plus  
élevés



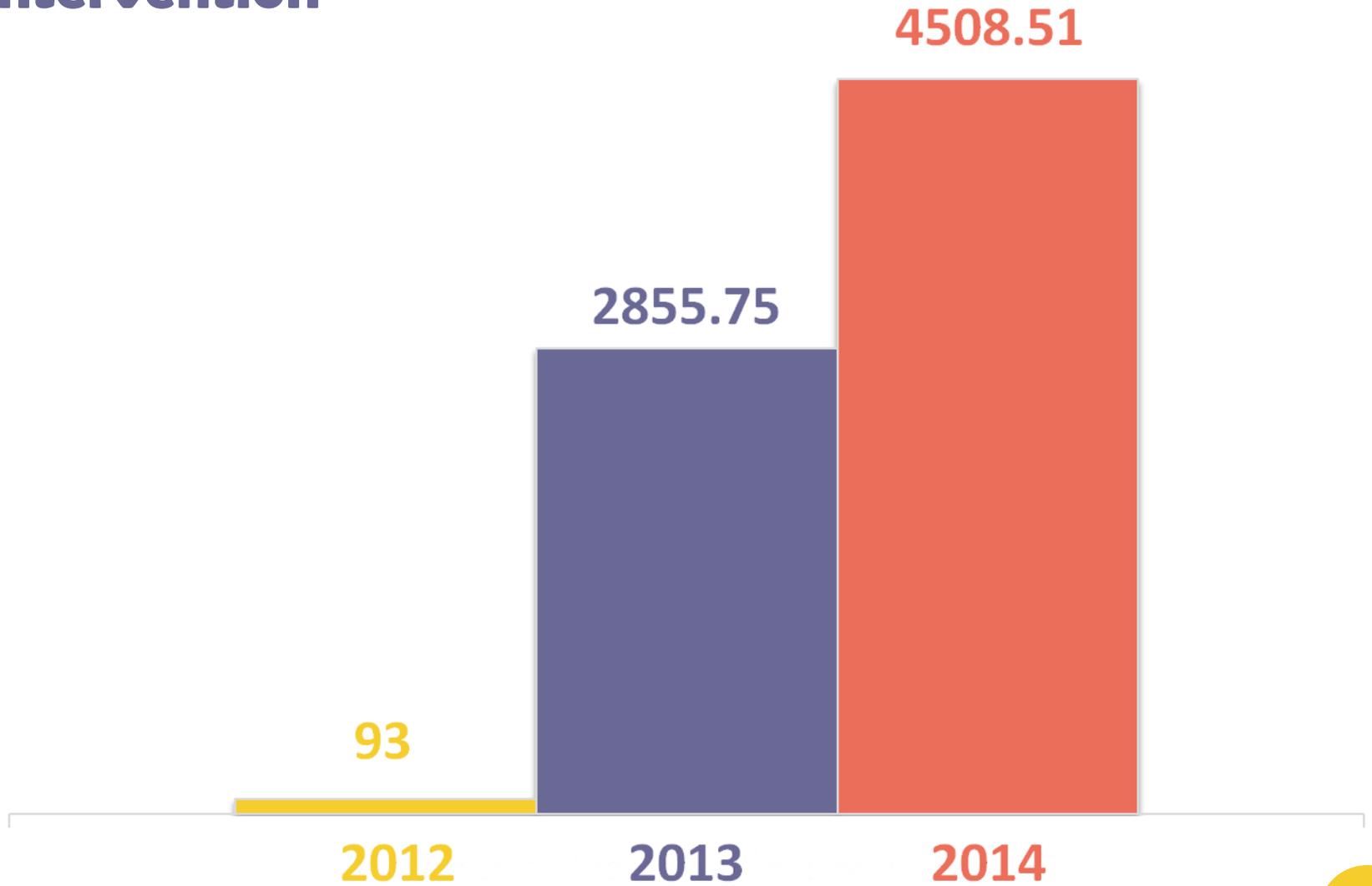
Tranches	2012	2013	2014
Tranche 1	0 %	7.4 %	21.9 %
Tranche 2	0 %	44.5 %	37.5 %
Tranche 3	100 %	37 %	34.4 %
Tranche 4	0 %	11.1 %	6.2 %

## Moyenne depuis la création du service

Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
16.4 %	36.1 %	39.3 %	8.2 %



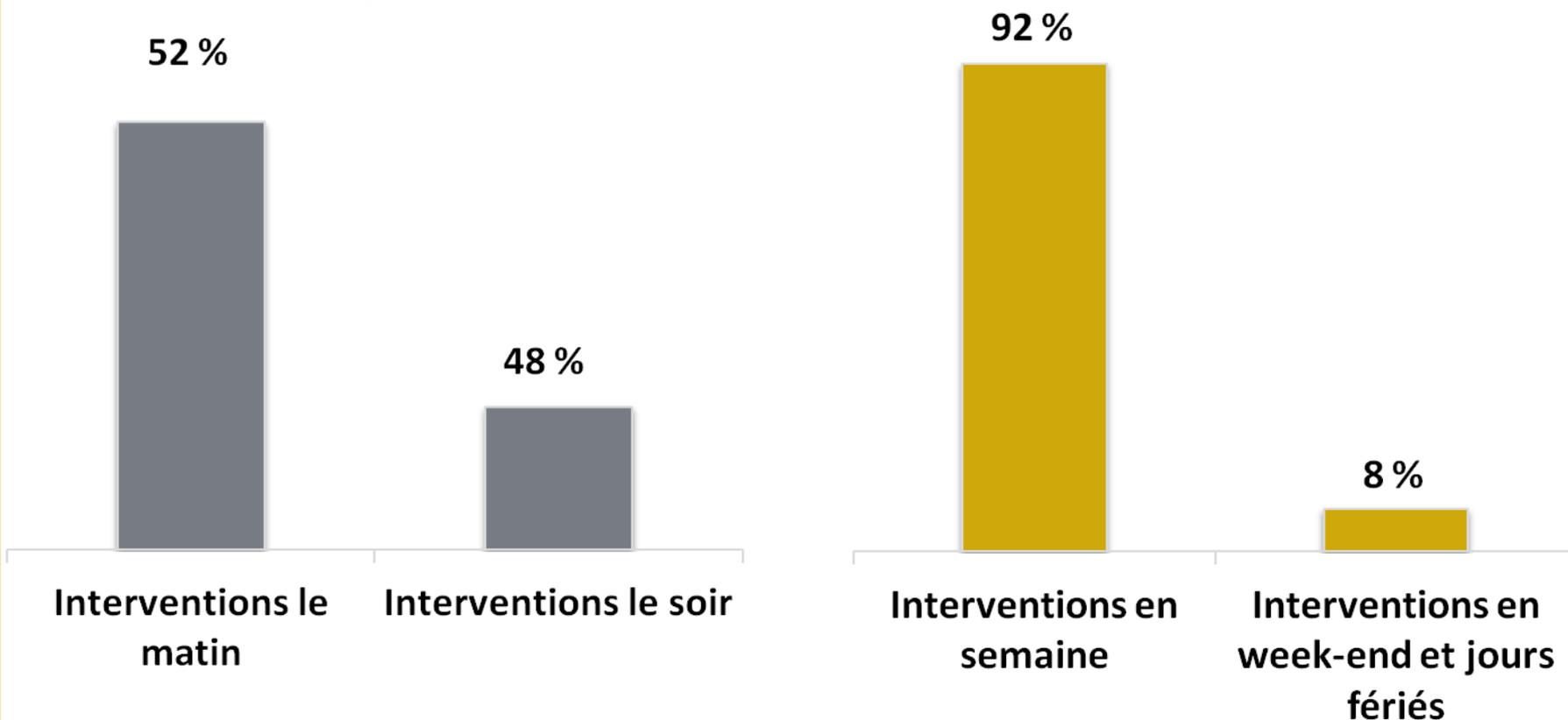
# Nombre et évolution du nombre d'heures d'intervention



2012 : novembre-décembre / 2013 et 2014 : année complète

# Les créneaux horaires les plus sollicités

Sur les 1123 interventions réalisées en 2014 :



## Le rythme d'utilisation du service

**19 %** des familles utilisent le service ponctuellement (réunions tardives, missions intérim,...).

**81 %** des familles utilisent le service très régulièrement (tous les mois sauf congés).



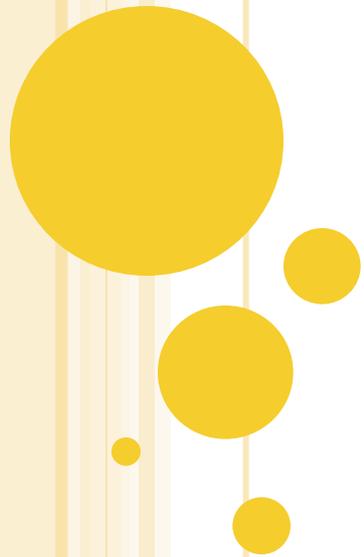
## Le service de transport proposé

Le service comprend un système de transport vers l'école, un service de soin ou un autre mode de garde.

- 13 familles (20 enfants transportés) : 735 kms.
- Le matériel nécessaire est fourni par la famille : cosy, siège auto, rehausseur.
- Transport en supplément de la prestation : 0.95 €/km.



# Bilan qualitatif 2014



# La charte qualité du service

Veiller à la sécurité  
matérielle et affective  
de l'enfant en  
l'absence de ses  
parents.

Le bien être de  
l'enfant est toujours  
prioritaire.

Respecter l'enfant  
(son intégrité, son  
intimité, ses goûts,  
son rythme,...).

Proposer à l'enfant  
des activités adaptées  
à son âge, ses centres  
d'intérêts et l'heure  
d'intervention.

Chaque famille est  
écoutée dans sa  
demande d'accueil et  
respectée selon ses  
valeurs, ses besoins,  
sans jugement de la  
part du professionnel.



Favoriser le dialogue  
entre parents et  
professionnels : établir  
une relation de confiance,  
un partenariat  
indispensable pour  
l'enfant.

Reconnaitre les  
parents comme  
premiers éducateurs  
de leur enfant.

Le professionnel a un  
devoir de discrétion et  
de confidentialité. Il a  
un droit de réserve.

Le professionnel  
intervenant est  
qualifié, encadré et  
contrôlé. La famille  
accepte de participer  
au contrôle qualité du  
service.

# Des interventions reconnues de qualité par les familles utilisatrices

*Enquête qualité réalisée auprès de toutes les familles en janvier 2015.*

- Une solution tout à fait adaptée, souple et rapide pour les besoins de garde en horaires atypiques.
- Un service très qualitatif, les parents sont écoutés et font confiance au service.
- Le service respecte l'enfant dans ses repères, ses habitudes, ses envies, ses besoins,...
- L'intervenant assure tous les gestes de soin et d'hygiène nécessaires (préparation du repas, repas, bain, toilette, change, habillage,...).
- Prise en compte de toutes les mesures de sécurité.
- Accompagnement actif pendant l'absence des parents (caractère pédagogique et qualitatif des interventions).
- Les activités proposées respectent l'âge de l'enfant, ses goûts, sa disponibilité (en fonction de l'heure d'intervention) et les choix éducatifs des parents (ex : pas de télévision, histoire du soir).



# Le service Bébé Dom...

- ...fait partie intégrante du projet social pluriannuel du Centre Social. Il s'inscrit en complément de la Maison des Parents et utilise des malles ludiques tirées de la ludothèque et de la Cité du Mot.
- ...s'intègre dans la permanence « Parents en recherche de mode de garde » créée au Centre Social : réponse rapide et coordonnée de solutions complémentaires.
- ...coordonne l'offre de services petite enfance locale et évite la concurrence entre Bébé Dom et la profession d'assistantes maternelles (96 emplois féminins en Pays Charitois).  
Le tarif fixé par la CNAF est en cohérence avec celui du multi-accueil et le tarif moyen d'une assistante maternelle.



# Ce partenariat entre la Ville et une entreprise est créateur de 19 emplois sur le territoire

- L'entreprise prestataire de la Ville recrute en local pour faire appel à du personnel de proximité.
- En 2014, Bébé Dom a permis 19 emplois sur le territoire. Ce service permet de compléter le temps de travail d'employés du pôle social éducation de la Ville et d'une assistante maternelle.



# Les intervenants qualifiés, diplômés et formés

## Pour les enfants de -3 ans :

- CAP petite enfance
- Auxiliaire de puériculture
- Educateur de jeunes enfants
- Agrément d'assistant maternel
- Pour les bébés : expérience demandée en plus du diplôme

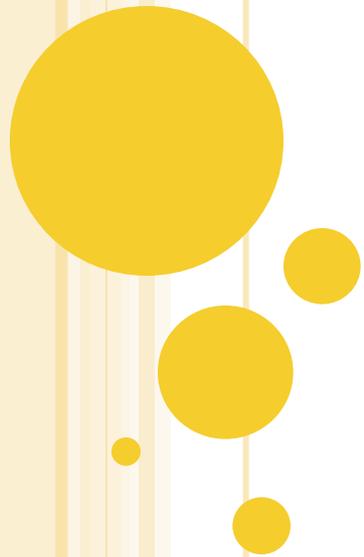
## Pour les enfants de 3 à 6 ans :

- Mêmes diplômes que cités ci-dessus
- BAFA, BAFD, BPJEPS

**Et en plus dynamiques et motivés !**

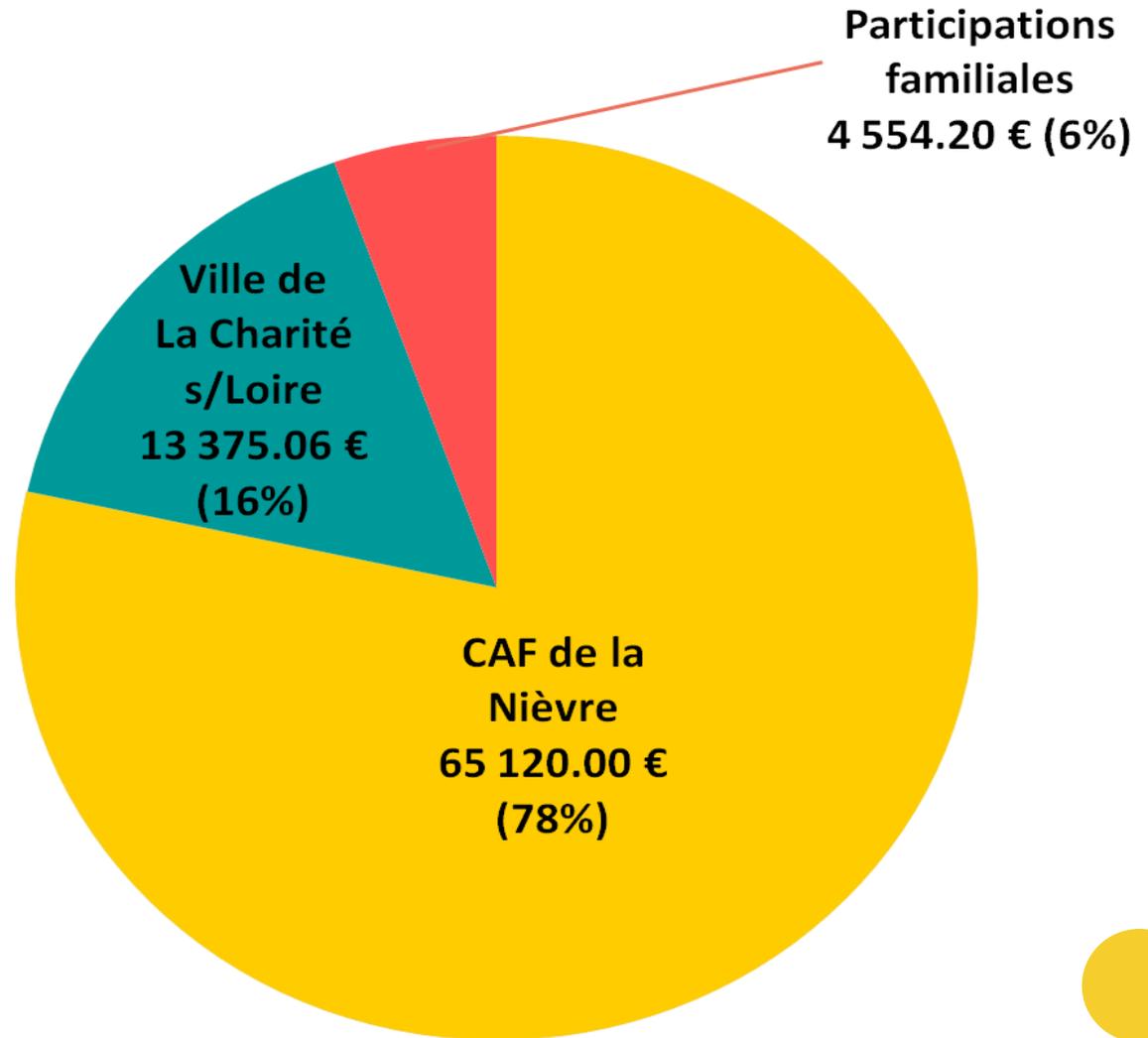


# Bilan financier



# Budget 2014 du service

## PRODUITS :



**CHARGES :**  
**83 049.26 €**



# Perspectives d'évolution du service



# Consolider le service et se poser la question de son développement

- Pérenniser ce service en affinant ses conditions d'accès pour le rendre plus équitable (par exemple : crédit d'heures semestriel par famille avec plafond supérieur pour les charitois ?).
- Solliciter de nouveaux partenaires financiers pour augmenter le nombre d'heures :
  - En 2015** : les communes extérieures dont les habitants utilisent Bébé Dom.
  - En 2016** : les entreprises locales.

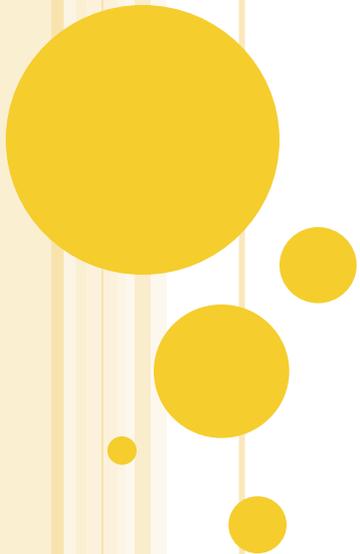


# Les perspectives 2015 proposées par les familles

- La question de la continuité du service après 6 ans est à étudier (possibilités financières de la Ville limitées).
- Instaurer un numéro d'appel d'urgence pour des prises en charge d'enfants de dernière minute.



**Ce service est complémentaire  
aux autres services  
de mode de garde**



# Pour les jeunes enfants

Solutions de garde  
pour les parents

Accueil, éveil et  
socialisation des  
jeunes enfants



Permanence  
"Solution  
garde de  
mon enfant"

Accueil de  
loisirs  
maternel

Multi-  
accueil

Relais  
assistantes  
maternelles

Bébé Dom

# Un guichet unique petite enfance pour une réponse complète et coordonnée aux familles

## Horaires d'accueil des familles

Lundi :	8h30-17h00
Mardi :	10h30-12h30 et 13h30-17h30
Mercredi :	13h30-17h30
Jeudi :	13h30-16h30
Vendredi :	9h00-16h30





# La Maison des parents



Sorties  
familiales  
séjours  
familiaux

Ateliers de  
soutien des  
parents plus  
fragilisés,  
plus isolés

Soirées  
"Parole aux  
parents"

Un temps  
fort annuel  
de la  
parentalité

Ateliers  
parents/  
enfants

**Echange avec les parents sur  
ces modes de garde  
et sur les besoins  
non couverts**

